

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles L. 612-6, L. 613-5, D. 612-36-2 à D. 612-36-2-10 et D. 613-45
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 26 C 110

**Commission d'examen des candidatures
(Études en France)
Année 2026-2027**

Diplôme : Licence

Mention : Chimie

Année d'étude : 2^{ème} année

Présidente de la commission	Corinne JEGAT	<i>Professeure des universités</i>
Membres de la commission	Stéphanie BROUILLET Nathalie MIGNARD	<i>Maître de conférences</i> <i>Maître de conférences</i>

Fait à Saint-Etienne, le 9 février 2026

La Directrice

Marilyn BEAUCHAUD

LA DIRECTRICE
FACULTÉ SCIENCES ET TECHNIQUES

M. BEAUCHAUD

Le Président de l'Université Jean Monnet,
Saint-Etienne

Florent PIGEON

